Veille citoyenne d'information sur les OGM et les semences

OGM en France : 20 120 hectares de colza détruits

Par Christophe NOISETTE

Publié le 30/07/2019, modifié le 09/03/2026



Février 2019 : nouveau rebondissement dans l'affaire du colza contaminé révélé en octobre 2018. Ce sont 8000 hectares de colza Dekalb qui viennent d'être détruits en raison d'une contamination fortuite d'OGM. Cette contamination fait suite aux révélations, par les autorités françaises, le 25 octobre 2018, d'un lot de semences de colza de Monsanto contaminé par du colza transgénique. La détection était intervenue après le semis de 1 900 hectares environ. Et en juin 2019, le ministère nous informe que la contamination a finalement concerné plus de 20 000 hectares.

Une première révélation de cette contamination d'ampleur avait été révélée dans un document confidentiel qu'*Inf'OGM* s'est procuré : les autorités françaises portaient alors à la connaissance de

la Commission européenne la dissémination dans l'environnement d'un colza transgénique non autorisé dans l'Union européenne. Le colza GT73 [1], mis au point par Monsanto pour tolérer des pulvérisations de Roundup, a été détecté (à une teneur inférieure à 0,1 %) en septembre 2018 dans un lot de semences commercialisé en France. Ces semences ont été pour partie d'ores et déjà semées sur une surface estimée à 1 900 hectares.

Les autorités précisaient que le lot était constitué « *d'un mélange de semences produites en Espagne et en Argentine* », et affirmaient que « *l'origine de la présence fortuite n'est […] pas connue à ce stade* ». À noter que l'Argentine rejette catégoriquement cette provenance de son territoire : elle argumente que cet événement transgénique GT73 n'est pas autorisé à la culture en Argentine, et que les semences "parentes" importées d'Europe par Bayer ne contenaient pas d'OGM, du moins pas à des taux détectables [2].

Dans ce document, nous apprenions que les 198 sacs de semences non encore vendus avaient été retirés du marché et qu'il avait été demandé à Monsanto « *de faire détruire les cultures concernées et d'appliquer des mesures de gestion et de suivi des parcelles pendant deux campagnes* ».

Les semences ayant servi à la confection du lot incriminé avaient également servi à confectionner 36 autres lots : dix autres lots vendus en France, et d'autres lots semés en Allemagne, en République tchèque et en Roumanie. Les autorités françaises s'étaient engagées à analyser ces autres lots afin de « *lever toute suspicion* ».

À noter que le site de l'Union européenne qui répercute les cas de contaminations (RASFF) n'a pas encore mentionné cette dernière.

Une contamination finalement plus importante

Le 5 février 2019, *Agrapresse* a révélé que trois lots de semences de colza Dekalb, du groupe Bayer/Monsanto, distribués en France, étaient contaminés par du colza transgénique. Si en février, on parlait de 700 agriculteurs et 8000 hectares concernés et détruits, le ministère de l'agriculture annonçait en juin qu'au total, c'étaient finalement plus de 20 000 hectares qui avaient été concernés [3]. Bien que la contamination soit faible (0,005 %), la loi exige la destruction de ces cultures car le semis de colza GM est interdit, et une faible contamination de départ peut ensuite très vite se multiplier. Cette contamination a fait l'objet d'une notification à la Direction générale de l'alimentation (DGAL) qui a mis en place un protocole de retrait chez les distributeurs et de destruction chez les paysans qui avaient déjà semé ce colza.

Inf'OGM considère que « *la contamination, qu'elle se produise par pollinisation, par des repousses, ou par la filière agro-industrielle, est techniquement inévitable si les PGM [plantes génétiquement modifiées] sont disséminées à grande échelle* ». Ce nouveau cas inexpliqué et d'envergure conforte l'association dans son analyse issue d'un suivi méthodique de l'actualité depuis près de 20 ans.

[1] variété DK Exception

[2] https://www.argentina.gob.ar/noticias/argentina-no-autorizo-ninguna-colza-ogm-ni-se-han-realizado-ensayos-campo-con-este-tipo-de

[3] https://agriculture.gouv.fr/detection-de-traces-dogm-dans-des-semences-de-colza-ce-quil-en-est

Adresse de cet article : https://infogm.org/ogm-en-france-20-120-hectares-de-colza-detruits/